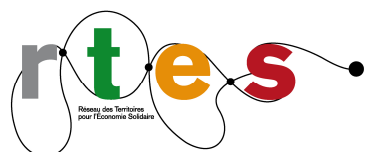




■■■ L'ESS au cœur des politiques territoriales ■■■

Séminaire
18 janvier 2011, à Saint-Etienne



EQUISOL Fonds de capital investissement solidaire

Région Ile-de-France

■■ L'action

Mise en place d'une société de capital-risque dédiée aux entreprises de l'économie sociale et solidaire, sous forme de Société anonyme coopérative à capital variable associant :

- Les bénéficiaires ou les entreprises susceptibles d'en bénéficier
- Des capitaux publics et privés

Ce fonds possède une gouvernance organisée autour :

- D'un Conseil d'Administration, présidé par M. Jean-Claude Detilleux, ancien président du groupe Crédit Coopératif
- D'un Comité d'investissement

La Région souhaite ainsi démontrer que le capital-risque peut être solidaire et rapporter des bénéfices à ses investisseurs, y compris en termes d'utilité sociale. Ce fonds a été créé en septembre 2009.

■■ Objectifs

- Doter de capitaux propres les initiatives économiquement viables mais hors du champ des investisseurs « classiques »
- Compléter les apports des porteurs de projet
- Exercer un effet de levier sur les financements bancaires

■■ Cible(s)

PME régionales indépendantes (SA, SAS, Sarl, Coopératives), réalisant un chiffre d'affaire inférieur à 5.000.000 €, avec au moins 1 an d'existence, et :

- bénéficiant d'un agrément solidaire (35% des actifs investis dans les entreprises solidaires)
- et/ou relevant d'un statut de coopérative, ou mutuelle, ou contrôlées par une structure de ce type
- positionnées sur une activité à forte utilité sociale

■ ■ Modalités de mise en œuvre

Le soutien financier peut être de différentes natures :

- Actions ou obligations convertibles
- Titres participatifs
- Comptes courants / Prêts participatifs
- Position minoritaire

Le montant du soutien peut s'élever entre 10.000 € et 100.000 € selon l'apport des autres actionnaires. La durée du soutien peut s'échelonner entre 5 et 10 ans avec un remboursement après les concours bancaires prévus au plan de financement, ou avec un pacte d'actionnaire prévoyant les modalités de rachat des actions souscrites.

« Esfin Gestion » assure l'instruction, la présentation au comité, la mise en place et le suivi des dossiers d'investissement.

Cette société de gestion s'appuie sur les réseaux existants qui détectent les projets et procèdent à une pré-instruction des dossiers : réseau France Active, Fonds territoriaux, Cigales, Boutiques de gestion, URSCOP, UREI, UNEA.

■ ■ Moyens affectés et partenaires financiers

- Conseil régional : 1.750.000 €
- 12 partenaires (principaux : Crédit coopératif, Casden banque Populaire, Natixis) : 1.980.000 €

■ ■ Pour en savoir plus

Rendez-vous sur :

www.esfin-ides.com ■ www.essenregion.org

Contact

Esfin Gestion

2, place des Vosges, Immeuble La Fayette, 92400 Courbevoie

Laurent MERIME

Tél : 01 55 23 0710

E-mail : esfin-gestion@esfingestion.fr



L'Avise est cofinancé par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen

*Cette fiche a été réalisée par l'Avise,
dans le cadre de l'animation du centre de ressources www.essenregion.org,
avec le soutien du Fonds social européen*